



REVUE DE PRESSE ESPRIT SURCOUF n°8

SOMMAIRE

- **ACTUALITÉS INTERNATIONALES :**

1. *Actualité internationale : synthèse de l'actualité internationale de mars 2017*
2. *Brexit : et maintenant ?*
3. *Amérique latine : militarisation de la politique*

- **LES ENJEUX DE LA DÉFENSE FRANÇAISE :**

1. *Une armée très sollicitée et éprouvée*
2. *Missiles : c'est à la vie à la mort entre Londres et Paris*
3. *Bras de fer entre sapin (Bercy) et Le Drian (défense) : le der des der ?*

- **INDUSTRIE ET ÉCONOMIE :**

1. *Pétrole : le WTI franchit les 50\$, l'OPEP devrait prolonger ses coupes*
2. *Défense : Thales gagne un contrat de 1 milliard, ses rivaux sont très énervés*

- **GRANDS PROBLÈMES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ:**

1. *L'intérêt national en question*
2. *La Russie, entre retour sur la scène internationale et troubles domestiques*
3. *Transport militaire : l'incroyable dépendance russe de la France*

De Jacques Raimond

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

1 – Actualité internationale : synthèse de l'actualité internationale de mars 2017 (Diploweb, Axelle Degans)

Voici une synthèse de l'actualité internationale de mars 2017 qui sera fort utile à tous ceux qui veulent disposer d'un point de l'actualité géopolitique, voire préparent un concours. Pour ne rien manquer, et recevoir nos alertes sur des documents importants, le plus simple est de s'abonner gratuitement à notre Lettre d'information hebdomadaire ou à compte twitter de veille géopolitique @diploweb

Le sort des urnes

Mars 2017, le mandat du brésilien Roberto Azevedo à la tête de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est reconduit pour quatre ans. Il était le seul candidat à sa succession à la présidence de cette institution aujourd'hui malmenée dans le cadre d'une remontée du protectionnisme. Les 27 pays membres de l'Union européenne (encore officiellement à 28 mais avec un Royaume-Uni sur le départ) ont reconduit Donald Tusk à la tête du Conseil européen malgré l'opposition de son pays d'origine, la Pologne. En Irlande, le parti nationaliste Sinn Feinn, qui prône la réunification de l'Irlande, obtient près de 28 % des suffrages exprimés lors des élections législatives de mars 2017, juste derrière le parti unioniste.

La Corée du Sud destitue sa présidente pour corruption. Des élections présidentielles devraient se tenir au mois de mai 2017.

En Inde, les élections régionales – notamment celle de l'Uttar Pradesh très peuplé – renforcent le pouvoir du parti nationaliste hindou – le BJP – du premier ministre Narendra Modi. Les élections législatives des Pays-Bas reconduisent le premier ministre libéral sortant, Mark Rutte, il devance le parti populiste *Partij voor de Vrijheid* (PVV) de Geert Wilders qui a réussi une vraie percée, mais pas suffisante pour le conduire au pouvoir comme il pouvait l'espérer. Paris

et Berlin se sont empressés de congratuler M. Rutte, ne cachant pas leur soulagement dans le cadre du Brexit et des élections à venir tant en France qu'en Allemagne. En Allemagne, le parti conservateur d'Angela Merkel, la CDU-CSU, sort renforcé du scrutin organisé dans la Sarre avec une nette avance sur les socialistes du SPD. En Bulgarie, le parti de Centre-droit de Boïko Borissov remporte les élections législatives de mars 2017, sans pouvoir pour autant gouverner seul. A Hong-Kong, cité-État revenue dans le giron de la République populaire de Chine à la fin des années 1990, la candidate de Pékin, Carie Lam, a été élue sans aucune surprise et deviendra la nouvelle chef de gouvernement. Cela ne fait qu'illustrer la mainmise croissante de la Chine populaire, contre laquelle s'est élevée la « révolution des parapluies » à l'automne 2014.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.diploweb.com/03-17-Actualite-internationale.html>

2 – Brexit : et maintenant ? (La Tribune, Florence Autret)

Après neuf mois de préparatifs, Theresa May a lancé mercredi les négociations sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne avec de grandes ambitions et un projet qui, espère-t-elle, lui permettra d'obtenir un divorce bien plus avantageux que beaucoup ne prédisent. Mercredi à l'heure du déjeuner, l'ambassadeur britannique Tim Barrow a remis au président du Conseil européen la lettre signée la veille au soir par Theresa May confirmant la demande britannique de sortie de l'Union européenne. « Les voilà, les six pages... », a déclaré Donald Tusk quelques minutes plus tard dans une brève allocution. « Je n'ai pas de raison de prétendre qu'il s'agit d'une belle journée... Vous nous manquez déjà », a-t-il ajouté. D'ici au divorce effectif, au terme des deux années de négociation prévues par le traité, la route, toutefois, sera encore longue.

Les Vingt-sept se donnent un mois pour arrêter leur position

Le prochain rendez-vous a été fixé le 29 avril, date à laquelle Donald Tusk a convoqué un sommet européen. Les chefs d'État et de gouvernement se prononceront alors sur des « *lignes directrices* », en clair des principes de négociation, et sur un mandat pour leur négociateur en chef, Michel Barnier. Ces principes commenceront à circuler dans les capitales à partir de ce vendredi, ce qui annonce une intense activité diplomatique entre capitales dans les semaines à venir. Une des questions clés à laquelle il faudra répondre concerne la séquence des discussions. Dans sa lettre, Theresa May insiste – l'expression revient quatre fois – sur son souhait de « *s'entendre sur les termes du partenariat futur en même temps que sur ceux du retrait de l'Union européenne* ». Ce n'est pas tout à fait la musique qu'a fait entendre ces derniers jours Michel Barnier.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.latribune.fr/opinions/blogs/vu-de-bruxelles/brexit-et-maintenant-674260.html>

3 – Amérique latine : militarisation de la politique (IRIS, Jacques Kourdliansky)

Chili et Bolivie, ainsi que Venezuela et Colombie, militariseraient-ils leurs relations bilatérales ? La messe démocratique avait semble-t-il été dite et chantée. Depuis la fin des dictatures militaires, l'Amérique latine était entrée dans un cercle vertueux, démocratique, pacifique et libéral. Plusieurs clignotants alertent toutefois sur des remises en question brutales et expéditives. L'acceptation de règles communes permettant d'affronter pacifiquement les différends politiques, sociaux et diplomatiques, a en effet été récemment écornée de façon répétée ici ou là. Que ce soit en interne ou en relationnel international, le constat est celui de la montée de tentations régulatrices, sécuritaires et militarisées. L'Amérique latine connaît depuis longtemps des contentieux territoriaux en souffrance diplomatique. Il était admis par les uns et par les autres que ces affaires ne pouvaient empêcher les bonnes relations bilatérales. La Cour internationale de Justice (CIJ) était ainsi encombrée de dossiers à la résolution improbable, donnant une raison d'être et de vivre indéfinie à une pléthore de juristes et diplomates. Costa

Rica-Nicaragua ; Nicaragua-Colombie ; Guyana-Venezuela ; Bolivie- Chili alimentent ainsi depuis plusieurs années l'ordre du jour et les travaux de la CIJ, représentant au total 50% de ses dossiers traités en 2017. L'Organisation des États américains (OEA) a retrouvé son universalité régionale avec la levée de la suspension de Cuba en 2009. Bien que concurrencée par l'invention de nouvelles institutions intergouvernementales -la CEPAL et l'UNASUR notamment-, l'OEA avait acquis une nouvelle légitimité. Ses derniers secrétaires généraux avaient été élus de façon transparente. Le Chilien José Miguel Insulza (de 2005 à 2015) et l'Uruguayen Luis Almagro (depuis 2015) l'avaient même été sans faire figure de candidats parrainés par les États-Unis. Le 19 mars dernier, neuf soldats et douaniers boliviens ont été arrêtés par des carabiniers chiliens. Les deux parties ont présenté des justificatifs différents de l'incident. Pour Santiago, les représentants de la force publique du pays voisin ont pénétré illégalement en territoire chilien. Pour les autorités boliviennes, il se serait agi d'un droit de suite accordé entre les deux pays pour lutter contre les trafics illicites. Par la suite, le 22 mars, plusieurs dizaines de soldats vénézuéliens ont franchi le lit du fleuve Arauca, délimitant la frontière avec la Colombie, et ont planté le drapeau vénézuélien sur l'autre rive, au lieu-dit Bocas del Jujú. Mais deux jours plus tard, ils ont finalement replié bannière nationale et tentes de campagne, et sont retournés en terres non contestées. Ces deux incidents confus, et encore mal documentés, ont un point commun. Ils ont pour toile de fond un moment de contestation diplomatique délicat. La Bolivie et le Chili sont effectivement arrivés à un point procédurier critique devant la CIJ, visant deux contentieux territoriaux. L'un concerne les territoires du Pacifique bolivien annexés en 1879 par le Chili. L'autre la gestion d'un cours d'eau frontalier, le Silala. Quant au Venezuela, il faisait l'objet les 28 et 29 mars d'un débat sur l'état de sa vie démocratique devant l'OEA, à la demande de 18 des 34 pays membres, dont la Colombie. Le glissement de la diplomatie vers la gesticulation militarisée n'est sans doute pas le fruit de circonstances exceptionnelles. Il reflète un air du temps international. L'arrivée au pouvoir suprême d'un président nord-américain au discours musclé, Donald Trump, a incontestablement levé des interdits. Certes, il s'est jusqu'ici désintéressé des querelles frontalières des uns et des autres au Sud du Rio Grande. Mais il a annoncé une militarisation de

sa relation avec le Mexique, avec la construction d'un mur, le déploiement de forces de sécurité pour faire face à ce voisinage « ennemi » et l'adoption de sanctions économiques. La paix en Colombie qui était soutenue par son prédecesseur, Barak Obama, ne le préoccupe en rien. On note en revanche le retour d'un discours agressif contre une Colombie présentée, comme dans les années Reagan, comme pourvoyeuse de stupéfiants. Rien sans doute d'étonnant si aujourd'hui les accords de paix colombiens sont en voie de déstabilisation. Le Venezuela, qui était l'un des accompagnateurs du processus de paix, a donc pris une initiative militaire hasardeuse. Paradoxalement le 28 mars, il a publiquement envisagé de quitter l'OEA, organisation « qui ne sert pas les peuples du continent » selon Nicolas Maduro, le président vénézuélien. En Colombie, les opposants au processus -imposables hostiles au financement du post-conflit ; militaires et policiers refusant de rendre des comptes au même titre que les ex-guérilleros devant la justice transitionnelle ; groupes politiques et sociaux d'extrême-droite conduits par l'ex-président Alvaro Uribe-, ont réactualisé les discours des années de guerre froide, à l'intolérance agressive. Les amis d'Alvaro Uribe ont reconnu le 28 mars l'envoi d'une lettre à Donald Trump, condamnant un accord de paix, présenté comme ouvrant la porte à un régime marxiste-léniniste et à une guérilla amie d'Al-Qaïda et du Hezbollah. Des militaires, à l'initiative du général Luis Herlindo Mendieta, ont annoncé la constitution d'un parti baptisé « Patria Nueva », dont le fonds de commerce politique est l'annulation des accords de paix. La Colombie n'est pas un cas isolé : la crise économique a aiguisé les contradictions sociales d'un bout à l'autre du sous-continent. Le radicalisme dormant a été bonifié par la victoire de Donald Trump. Les contentieux externes et internes sont lus avec des lunettes de plus en plus sécuritaires et ils opposent à la fois amis et ennemis. Brésil, Honduras, Nicaragua, Paraguay et Venezuela ont vécu et traversent des épisodes d'intolérance internes aigus. Bolivie et Chili, Venezuela et Colombie, peinent eux à préserver des espaces de dialogue civils pour résoudre leurs différends.

LES ENJEUX DE LA DÉFENSE FRANÇAISE

1 – Une armée très sollicitée et épaisse (Les Echos, Anne Bauer)

L'armée française n'a jamais été aussi mobilisée sur les théâtres d'opération depuis la guerre d'Algérie. Mais elle manque d'hommes et de moyens. La déflation des effectifs engagée en 1998 a été stoppée. Les forces armées craignent de s'essouffler et de ne pas réussir à régénérer ses forces. Philippe Lopez/AFP

Quelque 30.000 soldats sont engagés en France ou à l'étranger en permanence. Un chiffre qui peut paraître modeste, mais jamais l'armée n'avait été autant mobilisée depuis la guerre d'Algérie. Pour avoir 30.000 hommes 24 heures sur 24 sur le terrain, que ce soit au Sahel (opération Barkhane), en Irak et en Syrie (opération Chammal), ou en France (opération Sentinelle), il faut en mobiliser au minimum trois fois plus, sans parler des hommes dédiés à la nécessaire logistique et au soutien. Un énorme défi pour une armée qui a vu fondre ses effectifs de manière continue depuis l'abandon du service national en 1998. Depuis les attentats de novembre 2015 et le discours de François Hollande devant le Congrès à Versailles, il a été décidé de mettre fin à cette hémorragie. Mais les forces armées n'en craignent pas moins de s'essouffler et de vivre ce qu'a vécu l'armée britannique après son engagement intensif en Irak et en Afghanistan entre 2003 et 2008 : tout donner puis s'épuiser et ne pas réussir à régénérer les forces (hommes et matériel). Car la mobilisation s'est en grande partie faite aux dépens de l'entraînement. Et si, sous l'impulsion du ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, une modernisation a été engagée avec des matériels dernier cri (frégates multi-missions, A400M, hélicoptères de dernière génération), la surexploitation des équipements obère le potentiel des années à venir. L'armée de terre veut se doter au plus vite des nouveaux véhicules blindés Griffon et Jaguar. Pour lutter contre le terrorisme, le chef d'état-major, le général Pierre de Villiers, réclame de porter le budget de l'armée de 32,7 milliards d'euros à 41 milliards à

l'horizon 2020. De fait, le simple arrêt de la déflation des effectifs va obliger à une dépense supplémentaire de 2,2 milliards d'euros en 2018 et 2019. Quel que soit le ministre de la Défense.

2 – Missiles : c'est à la vie à la mort entre Londres et Paris (La Tribune, Michel Cabirol)

Paris et Londres lancent la prochaine génération de missiles de frappe dans la profondeur en vue de remplacer en 2030 les Exocet, Harpoon, Scalp et Storm Shadow actuellement en service dans les forces armées françaises et britanniques. (Crédits : © Regis Duvignau / Reuters) La France et la Grande-Bretagne renforcent une nouvelle fois leur relation dans la défense qui est déjà très étroite. Les deux pays ont lancé la prochaine génération de missiles de frappe dans la profondeur, dont le développement a été confié à MBDA. A la veille du Brexit, la France et le Royaume-Uni renforcent un peu plus leur intimité déjà étroite dans la défense. Les deux pays ont lancé mardi un nouveau projet de coopération important dans le domaine des missiles de frappe dans la profondeur, qui est un véritable enjeu de souveraineté pour les deux pays en matière de compétences. Un tel engagement repose sur une confiance maximale entre les deux pays d'autant qu'un divorce serait très préjudiciable aux deux partenaires. C'est le missilier européen MBDA, qui permet à Londres et Paris de nouer une relation aussi intime. « *Cet accord sécurise l'autonomie stratégique de la France et du Royaume-Uni pour leurs futures capacités de frappe dans la profondeur* », a d'ailleurs expliqué le PDG de MBDA, Antoine Bouvier. « *Cette capacité future est stratégique tant d'un point de vue industriel que d'un point de vue opérationnel. Ce nouveau programme va constituer l'épine dorsale de notre initiative One Complex Weapons* », a confirmé mardi le délégué général pour l'armement, Laurent Collet-Billon cité dans le communiqué de MBDA.

Dans ce cadre, la France et la Grande-Bretagne ont confié au missilier européen, qui a été longtemps porté par les produits d'Aerospatiale Missiles (Milan, Aster, Exocet, Apache...), un contrat d'une valeur de 100 millions d'euros (50-50 Paris et Londres). Il porte sur le lancement d'une phase de concept conjointe pour le programme de Futur missile anti-navire (FMAN) et du Futur missile de croisière (FMC).

Quels pays pour rejoindre le couple franco-britannique

Cette phase de concept sera en outre « *partagée entre les deux nations à égalité en quantité et qualité de charges de travail* », a précisé MBDA dans un communiqué. Cet accord a été signé mardi par la ministre britannique des acquisitions de défense, Harriett Baldwin, et Laurent Collet-Billon. La DGA agira en tant qu'autorité contractante pour cette phase de concept auprès de MBDA.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/missiles-c-est-a-la-vie-a-la-mort-entre-londres-et-paris-673352.html>

3 – Bras de fer entre sapin (Bercy) et Le Drian (défense) : le der des der ? (La Tribune, Michel Cabirol)

le ministre des Finances Michel Sapin signera-t-il ce document de lancement du programme des frégates de taille intermédiaire avant la fin du quinquennat ou laissera-t-il le soin à son successeur de le faire ? Bercy bloque le lancement du programme de frégates de taille intermédiaire (FTI). Un énième bras de fer entre les ministères des Finances et de la Défense. Pourquoi se quitter bons amis... Le ministre de l'Économie et des Finances, Michel Sapin, et celui de la Défense, Jean-Yves Le Drian, pourtant deux amis de 30 ans de François Hollande, ont engagé un nouveau bras de fer. Certainement le dernier du quinquennat qui a vu s'affronter les deux ministères sur de multiples dossiers. Comme à son habitude, le ministre de la Défense ne va pas lâcher. Et encore moins sur ce dossier qui concerne un des programmes auquel il tient beaucoup. Et c'est peu de le dire. Il s'agit ni plus ni moins du programme des frégates de taille intermédiaire (FTI), baptisées par DCNS Belh@rra, du nom de la célèbre vague de 8 à 15 mètres qui prend forme au nord-ouest de la baie de Saint-Jean-de-Luz. Et de vagues, ce programme en fait. Car Bercy fait de la résistance et bloque le projet. Il n'a pas encore signé le document de lancement du programme. Le ministère de la Défense a pris quant à lui la décision lors du

comité ministériel des investissements (CMI) du 20 mars 2017. Le dossier devait déjà passer le 10 mars mais le CMI avait été repoussé pour permettre à Jean-Yves Le Drian de souffler. Si près des élections, Michel Sapin signera-t-il ce document avant la fin du quinquennat ou laissera-t-il le soin à son successeur de le faire ? Au ministère de la Défense, c'est un peu la bouteille à l'encre mais on estime encore possible de faire passer ce programme avant les élections.

Un programme à 3,8 milliards d'euros.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/bras-de-fer-entre-bercy-et-la-defense-sur-les-fregates-fti-le-der-des-der-674815.html>

INDUSTRIE ET ÉCONOMIE

1 – Pétrole : le WTI franchit les 50\$, l’OPEP devrait prolonger ses coupes (Boursier.com)

(Boursier.com) — Déprimé depuis début mars, le cours de l’or noir a rebondi jeudi pour la 3ème séance consécutive, le baril de brut léger américain WTI repassant au-dessus de 50\$ pour la première fois depuis le 8 mars. Jeudi soir, le cours du WTI bondissait de 1,7% à 50,35\$ le baril sur le Nymex (contrat à terme de mai), portant sa hausse à près de 5,5% en trois séances. Au moment de la clôture du Nymex, le Brent prenait de son côté 1,05% à 52,97\$. Avant ce rebond, le pétrole a subi une correction supérieure à 12% depuis début mars, les investisseurs doutant de l’efficacité de la politique de réduction de la production mise en place depuis janvier par l’Opep et ses alliés, dont la Russie, afin d’éponger les excédents de la production mondiale.

Blocage de deux gisements libyens depuis mardi

Malgré ces efforts, les stocks de pétrole ont continué d’augmenter, notamment aux Etats-Unis, et la production de pétrole de schiste est repartie de plus belle aux Etats-Unis ces derniers mois. Ainsi, le nombre de forages en activité a progressé depuis 10 semaines consécutives, et il est passé de 318 en mai 2016 à 652 au 24 mars dernier, selon les statistiques hebdomadaires établies par la firme américaine de services pétroliers **Baker Hughes**. Les cours de l’or noir ont rebondi à partir de mardi, à l’annonce d’une perturbation de la production en Libye, où deux gisements importants, Sharara et de Wafa, sont bloqués par des groupes armés. Mercredi, on apprenait en outre que les stocks de pétrole aux Etats-Unis ont progressé moins que prévu la semaine dernière, ce qui a une nouvelle fois soutenu la tendance.

Retrouvez l’intégralité de l’article avec ce lien :

<http://www.boursier.com/actualites/macroéconomie/pétrole-le-wti-franchit-les-50-l’opec-devrait-prolonger-ses-coupes-722447.html>

2 – Défense : Thales gagne un contrat de 1 milliard, ses rivaux sont très énervés (La Tribune)

Le programme Lorca a pour objectif de fournir en moins de sept jours sur tous les sites de l'armée de l'air des joints, des boulons, des pneumatiques, des câbles, etc... pour l'ensemble du parc des aéronefs du ministère de la Défense et de l'Intérieur. Soit environ 200.000 références. (Crédits : © Benoit Tessier / Reuters) Thales a remporté un contrat de près de un milliard d'euros auprès du ministère de la Défense. Un succès qui fait grincer les dents de ses concurrents, qui ont déposé des recours. Des recours qui donneraient droit à une indemnisation. Ce sont des contrats qui ne font jamais la Une des journaux. Et pourtant, le programme Lorca (Logistique optimisée pour le réapprovisionnement de consommables aéronautiques) géré par la SIMMAD (Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques du ministère de la Défense) ferait le bonheur de n'importe quel groupe. Et pour cause, son montant (hors TVA) approche le milliard d'euros (977 millions, précisément) sur dix ans. Ce qui est un beau pactole, un très beau pactole même qui a excité la convoitise de cinq groupes. Le programme Lorca a pour objectif de fournir en moins de sept jours sur tous les sites de l'armée de l'air des joints, des boulons, des pneumatiques, des câbles, etc... pour l'ensemble du parc des aéronefs du ministère de la Défense et de l'Intérieur. Soit environ 200.000 références.

Thales a décroché le jackpot

Et c'est Thales, et plus précisément Thales Communications & Security, qui a raflé la mise auprès de la SIMMAD, face à ses concurrents plus ou moins dépités (Engie Ineo, Sabena Technics et Nexter), selon des sources concordantes. Airbus Defence and Space associé à Eurotech International a été un moment intéressé par ce projet. Thales Communications & Security, qui sous-traitera une partie du contrat à Thales Systèmes Aéroportés et à Kuehne+Nagel, a été jugé le mieux-disant par la SIMMAD. Un critère qui a pesé pour 50% dans la décision de la SIMMAD. Contacté par *La Tribune*, Thales n'a pas souhaité faire de commentaires et Engie INEO n'a jamais répondu à nos sollicitations. Pourquoi Thales

s'intéresse aux pièces détachées ? Parce que les marges générées par les contrats d'externalisation des armées sont en général très élevées. Ensuite, Thales Communications & Security, la division qui gère une très grande partie des contrats de services, propose une logistique de bout en bout en partenariat avec l'un des leaders mondiaux de la logistique qu'est Kuehne+Nagel. Surtout, Thales propose un système dit intelligent (big data) pour mieux gérer les énormes flux générés par la maintenance des aéronefs de l'armée de l'air et des douanes. Et le big data, c'est l'une des marottes du PDG de Thales, Patrice Caine.

Recours acceptés

Problème, la conduite de l'appel d'offres semble avoir été un poil défaillante. D'après des sources concordantes, Engie Ineo et Sabena Technics ont déposé des recours auprès du Tribunal administratif de Paris. Nexter aurait retiré le sien au tout dernier moment. Selon nos informations, le juge, qui n'aurait pas remis en cause l'attribution de cette commande à Thales en raison du caractère opérationnel de ce contrat, a toutefois estimé que les deux plaignants étaient en droit de réclamer une indemnisation. Pourquoi ? Au cours de la négociation, la SIMMAD a dû faire évoluer le cahier des charges pour l'adapter au plus près de ses besoins, explique-t-on à *La Tribune*. Ce qui légitimerait pour Engie Ineo et Sabena le droit de réclamer une indemnisation. Un petit bug qui pourrait coûter cher à la SIMMAD. Surtout pour des joints et des boulons...

GRANDS PROBLÈMES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

1 – L'intérêt national en question (IRIS, interview de Robert Chaouad)

Si la notion d'intérêt national a structuré de longue date l'action des Etats en matière de politique étrangère et servi de fondement à l'étude des relations internationales, sa définition est toujours demeurée floue. Le dernier numéro de La Revue internationale et stratégique, « Intérêt national », (ré)interroge cette notion et tente d'évaluer son rôle aujourd'hui. Entretien avec Robert Chaouad, chercheur à l'IRIS, qui a dirigé ce numéro.

Pourquoi avoir consacré ce numéro de la RIS à la notion d'intérêt national ?

L'objet de ce dossier vise à (ré)interroger une notion ancienne et centrale dans le champ des relations internationales mais dont les contours et la définition demeurent incertains, qui plus est à l'heure où de nombreuses problématiques de politique internationale se posent de manière globale – que l'on songe au changement climatique ou aux mouvements migratoires. Dans ce dossier, il ne s'agit donc pas de prendre la défense de la notion d'intérêt national, ni de tenter de la définir pour différents pays, ni encore de suggérer un âge d'or de la politique étrangère où la poursuite de l'intérêt national prévalait et qu'il faudrait recouvrer. Le dossier tente plutôt de porter un regard critique sur une notion qui structure encore la politique étrangère des États et de larges domaines des relations internationales. Il ne s'agit pas non plus de dire que la notion n'a plus lieu d'être, puisque son usage courant dans les discours de tous ordre atteste du contraire. À l'heure où les discours, les pratiques et les comportements aux relents nationalistes s'imposent – sous prétexte de juste retour des choses ou d'évidence du recours au niveau national comme réponse naturelle et légitime aux problèmes que traversent les sociétés contemporaines –, il s'agit de montrer que l'intérêt national, comme toutes les notions politiques

et historique, ne saurait s'imposer comme une évidence, ni comme une réalité naturelle de la politique étrangère des Etats. L'intérêt national des États n'est pas un donné ou une notion objective définissable immédiatement. C'est une construction et c'est pourquoi il mérite d'être questionné en ce sens. Alors que la notion d'intérêt national s'est imposée dans la sphère publique, sa définition est toujours demeurée floue, tandis que son utilité pour comprendre et expliquer la politique étrangère a fait l'objet de nombreuses critiques. D'où l'enjeu de tenter d'évaluer ou de réévaluer son rôle dans les relations internationales actuelles et dans la définition de la politique étrangère des États. À partir de différents exemples, le dossier tente d'explorer non pas qu'elle est l'intérêt national d'un pays, mais la manière dont se construit la référence à cette notion dans un État, qu'il s'agisse de la Chine, de l'Iran, du Royaume-Uni ou encore de la France.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.iris-france.org/91582-linteret-national-en-question/>

2 – La Russie, entre retour sur la scène internationale et troubles domestiques (IRIS, interview de Jean de Gliniasty)

Alors que la Russie semble s'imposer sur de nombreux dossiers sur la scène internationale, des milliers de personnes ont manifesté ce weekend dans le pays pour protester contre la corruption qui y sévit. Le point de vue de Jean de Gliniasty, directeur de recherche à l'IRIS.

Quel est l'état de l'opposition en Russie ? Assiste-t-on à un réveil de la société civile avec ces manifestations ?

Ces manifestations sont les premières significatives depuis celles de Bolotnaya en décembre 2011. Elles ont eu lieu dans de nombreuses villes de Russie, la police affirmant que 2 000 manifestants étaient présents mais il est plus probable que le chiffre s'élève à plus de 10 000 participants, ce qui est significatif pour une manifestation interdite. Non autorisées, à la différence de celles qui avaient eu lieu deux mois auparavant en la mémoire de Boris Nemtsov,

ces protestations ont donc donné lieu à des interpellations et des mises en cause devant les tribunaux. Ces manifestations étaient organisées par Alexeï Navalny, après la diffusion sur Internet d'un film mettant en cause l'enrichissement du Premier ministre, Dmitri Medvedev. Pour l'instant, le président Vladimir Poutine n'est pas touché et reste très populaire au sein de l'opinion russe. Certains témoins des protestations affirment toutefois que quelques pancartes mettaient en cause le président russe. Alexeï Navalny est un nationaliste, dont le thème central est la lutte anti-corruption, thème extrêmement populaire puisque la corruption est considérée comme un fléau par l'ensemble de l'opinion russe. Alors qu'il vient d'écopé de quinze jours de détention pour l'organisation de ces protestations, il est un habitué des tribunaux ayant déjà été condamné début février à cinq ans de prison avec sursis pour détournement de fonds. Aujourd'hui, Alexeï Navalny représente le réel opposant actuel que le pouvoir prend en considération. En effet, l'opposition libérale s'est divisée lors des élections à la Douma l'an dernier. Elle y a obtenu des résultats très inquiétants, du fait des disputes entre le Parti démocratique russe Iabloko de Grigori Yavlinsky et le parti PARNAS de Mikhaïl Kassianov, mais aussi du fait que Navalny, qui avait au départ cherché à se rallier à l'un des parti libéral, n'a finalement rejoint ni l'un, ni l'autre. L'opposition libérale n'a donc obtenu aucun député au Parlement. A la Douma, seuls les partis du système sont de fait représentés, à savoir des partis qui soutiennent le pouvoir. Ces protestations montrent que Navalny représente actuellement le seul véritable opposant significatif au pouvoir. Manifestement, le Kremlin ne sait pas très bien comment traiter cette opposition, puisque son leader avait été autorisé à se présenter en 2013 aux élections municipales à Moscou, récoltant près de 27% des voix, ce qui est significatif compte-tenu des circonstances actuelles et de l'époque. Si le pouvoir russe souhaite un interlocuteur crédible, il ne veut pas pour autant lui faciliter trop les choses. On perçoit donc bien une certaine hésitation du Kremlin dans le traitement de la personnalité de Navalny.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.iris-france.org/91658-la-russie-entre-retour-sur-la-scene-internationale-et-troubles-domestiques/>

3 – Transport militaire : l'incroyable dépendance russe de la France (Challenges)

Malgré l'arrivée de l'A400M, les forces françaises dépendent largement des gros porteurs Antonov 124, affrétés via des intermédiaires opaques et dont les deux tiers appartiennent à des compagnies russes. Le député François Cornut-Gentille tire la sonnette d'alarme.

Un Scud. Le député François Cornut-Gentille a jeté un sacré pavé dans la marre militaire en présentant devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, mardi 28 mars, un rapport au vitriol consacré au transport stratégique de l'armée française. Le constat est double: un, l'entrée en service de l'A400M ne va pas supprimer le recours des forces françaises aux gros porteurs ukrainiens Antonov An-124, aux capacités d'emport cinq fois supérieure à celle de l'avion européen. Deux, cette situation met la France en situation de dépendance vis-à-vis de l'Ukraine, et surtout de la Russie. La grosse vingtaine d'An-124 disponibles dans le monde est en effet détenue par seulement trois compagnies: une ukrainienne (Antonov DB) et deux russes (une privée, Volga-Dnepr, et une société publique, TTF Air 224). La conclusion du député fait froid dans le dos. « Dans les faits, ce sont les Russes et les Ukrainiens qui ont la maîtrise de la projection de nos forces sur les théâtres extérieurs, assène le député dans son rapport. C'est une véritable épée de Damoclès qui est suspendue au-dessus de la France. » Une arme redoutable dans les mains du Kremlin, dont Vladimir Poutine s'est déjà servi, estime François Cornut-Gentille : l'élu de la Haute-Marne rappelle que la société russe TTF Air 224 a interrompu ses vols au profit de la France en septembre 2015... soit un mois seulement après l'annulation du contrat des porte-hélicoptères Mistral à la Russie, prononcée en août. « La mise à disposition d'Antonov 224 devient un enjeu diplomatique, déplore François Cornut-Gentille. Une nouvelle dégradation des relations avec ces deux Etats [Ukraine et Russie] pourrait paralyser totalement les capacités de projection aérienne de la France. En dépit des grandes phrases, l'autonomie stratégique est en réalité virtuelle. »

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

https://www.challenges.fr/entreprise/defense/transport-militaire-l-incroyable-dependance-russe-de-la-france_463147